

UNE ENQUÊTE À POURSUIVRE : L'ANJOU, LA CONQUÊTE DU ROYAUME DE SICILE ET LES HOMMES D'AFFAIRES GUELFES

Les victoires de Charles d'Anjou sur Manfred à Bénévent en 1266, puis sur Conradin en 1268, ont été possibles grâce à la mobilisation de centaines de combattants ultramontains qui ont suivi le comte de Provence, comte d'Anjou et frère du roi capétien. Paul Durrieu dans ses recherches sur les registres angevins de Naples¹ a donné le chiffre de 4 215 hommes de guerre à avoir tenté l'aventure². Ce chiffre comprend, bien sûr, toute une hiérarchie de combattants : barons, simples chevaliers, valets, fantassins. Les départs individuels furent rares. Ils furent très souvent collectifs, unissant un groupe familial de frères et cousins avec leurs vassaux et dépendants³. Après la victoire, ces nombreux combattants sont repartis en Provence ou dans le royaume de France. Un nombre non négligeable est cependant resté en Italie du sud. Un document exceptionnel, le *Liber donationum*, donne la liste des concessions de fiefs faites par Charles I^{er}. Paul Durrieu a ainsi pu recenser 536 personnes à avoir reçu des fiefs et il n'hésite pas à parler d'« un essai de colonisation des provinces méridionale ». Les études récentes réalisées par Enrico Pispisa⁴ et

1. Paul DURRIEU, « Étude sur la dynastie angevine de Naples : le *Liber donationum Caroli Primi* », dans *Mélanges d'Archéologie et d'histoire de l'École française de Rome*, t. VI, 1886, p. 189-228 : ID., *Les archives angevines de Naples*, Paris, 1886-1887.

2. Giuseppe Galasso a ramené ce chiffre à 3 500 ultramontains : Giuseppe GALASSO, *Il regno di Napoli. Il Mezzogiorno angioino aragonese (1266-1494)*, Turin, 1992. Il faut y ajouter les combattants guelfes, italiens, surtout toscans, et aussi des nobles du royaume de Sicile à qui Frédéric II avait enlevé leurs seigneuries.

3. Voir Sylvie POLLASTRI, *Le Lignage et le Fief. L'affirmation du milieu comtal et la construction des États féodaux sous les Angevins de Naples (1265-1435)*, Paris, 2011. Sylvie Pollastri signale de nombreux exemples de groupes aristocratiques familiaux : Philippe de Montfort Leicester et ses fils, Guillaume Estendart le Vieux et ses enfants, Barral des Baux, son fils Bertrand et son parent Hugues des Baux de Pertuis. Ces départs familiaux massifs se voient aussi chez les cadets : Guillaume de Lagonesse le Vieux et ses enfants, Guillaume le Jeune, Philippe, Jean et Hugues.

4. Enrico PISPISA, *Il Regno di Manfredino. Proposte di interpretazioni*, Messine, 1991.

Sylvie Pollastri⁵ montrent que le bouleversement a été en fait limité. L'essai de colonisation s'opère en réalité sur des espaces laissés libres par la rébellion opposée à l'installation du prince capétien, c'est-à-dire sur les terres des parents de Manfred et des membres de sa cour. D'autre part, il faut souligner la fragilité de ces inféodations. Plusieurs vassaux meurent sans héritier et leur fief est donné à un noble de Terre Ferme. Certains titulaires de fiefs se marient avec des femmes de la noblesse locale, ce qui entraîne une intégration assez rapide au milieu aristocratique local à la deuxième génération.

Si nous connaissons bien les inféodations réalisées dans le royaume de Sicile, la provenance de ces hommes d'armes ultramontains présente davantage d'incertitudes. Bien sûr, on sait que le contingent provençal fut important⁶. En 1266 cela fait vingt ans que Charles d'Anjou est comte de Provence et de Forcalquier. Il a pu constituer un contingent féodal solide dont les meilleurs représentants sont la famille de Baux.

Le domaine royal capétien a également donné de nombreux combattants. C'est sans doute l'Île-de-France qui a fourni le contingent le plus considérable, ce qui confirme le rôle déterminant joué par la vassalité directe du roi de France et son dynamisme exceptionnel au XIII^e siècle. Plusieurs lignages ont participé à la croisade albigeoise, d'autres ont formé le noyau dur des troupes de Charles d'Anjou dans sa soumission de la Provence. Les Montfort offrent le destin le plus spectaculaire d'un grand lignage du domaine. Ils ont participé à plusieurs grands événements du XIII^e siècle : la croisade Albigeoise, la révolte nobiliaire contre Henri III, la défense des derniers territoires chrétiens de la Terre sainte et, finalement, l'expédition angevine. Mais au bout du compte, l'échec fut tout aussi impressionnant⁷. La famille Estendart a joué

5. Sylvie POLASTRI, « Les Burson d'Anjou, barons de Nucera puis comtes de Satriano (1268-1400) », dans Noël COULET et Jean-Michel MATZ éd., *La Noblesse dans les territoires angevins à la fin du Moyen Âge*, colloque international d'Angers et Saumur, juin 1998, Paris, 2000, p. 91.

6. Sur l'émigration provençale, Sylvie POLLASTRI, « La noblesse provençale dans le royaume de Sicile (1265-1282) », dans *Annales du Midi*, t. 100, 1988, p. 405-434. Les liens entre la Provence et le royaume de Sicile se renforcèrent sous Charles II, ce qui ne fut pas le cas pour le royaume de France. Les Baux offrent la plus belle réussite.

7. Solidement possessionnée dans le domaine royal avec les seigneuries de Montfort, Beynes et Brethencourt, cette famille a joué un rôle important dans la croisade des Albigeois avec Simon de Montfort. Le frère de ce dernier, Guy, sera très actif dans la défense de la Terre Sainte puis reviendra en France soutenir son frère Simon. Il participera à la bataille de Muret (1213). Les fils de Simon et de Guy choisissent ensuite des voies très différentes mais leurs fils, qui sont donc cousins issus de germains, participent à la conquête du royaume de Sicile. D'un côté Philippe de Montfort, né en 1225 et seigneur de La Ferté, Allais, Brethencourt, Castres, a servi loyalement Saint Louis. Il a suivi Charles en Italie. Charles le place en première ligne lors de la bataille de Bénévent. Sa bravoure est récompensée ensuite par la concession du vicariat de Sicile, une fonction essentielle dans le nouveau royaume. Il exerça cependant cette charge peu de temps, puisqu'il mourut dès 1270. Son fils Jean, déjà majeur, allait être un des principaux vassaux de Charles I^{er}. Capitaine des troupes assurant la protection des États de l'Église, il devient comte de Squillace après 1276 et il va exercer la fonction de camérier du roi jusqu'à sa disparation peu après 1310.

Son frère Simon eut moins de chance. Comte d'Avellino après la déposition d'une grande famille normande, il entre en conflit avec la grande famille provençale des Baux et fut

un grand rôle dans la soumission de la Provence et a suivi ensuite Charles en Italie du sud. De nombreux autres lignages mériteraient une étude détaillée.

Et qu'en est-il de l'Anjou et du Maine ? L'apanage angevin a été officiellement donné en août 1246, mais Charles n'y résida jamais. Ses rares séjours furent exceptionnellement courts⁸, mais cela ne veut pas dire qu'il ait délaissé son apanage. Henri II avait mis en place une administration solide que les Capétiens améliorèrent encore⁹. Les actes de Charles I^{er} montrent l'efficacité du système¹⁰.

LA TRÈS FAIBLE MOBILISATION DES ANGEVINS

Beaucoup plus rares ont été les combattants provenant de l'apanage angevin. Il est vrai que, si Charles suit de près les affaires angevines, il ne connaît pas l'aristocratie locale. Il faut dire aussi que les nobles angevins ont été peu attirés par les aventures extérieures. C'est une vieille tradition qui s'est bien manifestée au moment des croisades et de nouveau sous le règne d'Henri II Plantagenet. Très peu de seigneurs angevins ont reçu des fiefs en Angleterre, ils ont été encore plus rares à jouer un rôle dans l'administration d'Henri II¹¹. Aucun baron angevin n'a été tenté par l'expédition. Les rares chevaliers angevins sont issus de la petite noblesse et ce sont le plus souvent

banni du royaume en 1276. De leur côté, les fils de Simon de Montfort, comte de Leicester, Guy et Simon, chassés d'Angleterre, arrivèrent en Italie au cours du second semestre 1266. Charles d'Anjou accorda à Guy en décembre 1268 le comté de Nola formé des fiefs de Nola, de Cicala, d'Atripalda, de Monteforte et de Forino. Tous ces fiefs se trouvent en Terre de Labour à peu de distance de Naples. Charles d'Anjou qui venait de vaincre le soulèvement des barons favorables au jeune Conradin, petit fils de Frédéric II (Tagliacozzo, 22 août 1268) cherchait désormais à bien protéger sa capitale. Guy de Montfort participe ensuite à la soumission de la Sicile où il dirige le siège d'Augusta, puis il retourne en Toscane. Cependant, un drame va perturber cette ascension sociale rapide. En 1271, Guy et son frère Simon surprennent dans une église de Viterbe Richard de Cornouailles, frère du roi d'Angleterre et candidat au trône impérial protégé par la papauté. La haine pour le neveu d'Henri III qui est également le bourreau de son père et son frère, est plus forte que le calcul politique. Ils tuent Richard. À la suite de pressions très fortes du roi Edouard I^{er}, Guy va être excommunié. Il est déchu de ses titres. Lui et son frère vivent des mois difficiles. Simon meurt dès 1273 en proscrit. Pourtant, Charles d'Anjou a besoin d'hommes de confiance. Guy réussit à ne pas perdre la confiance du souverain. Après la perte de la Sicile en 1282, il joue un rôle actif dans la lutte contre les Aragonais. En 1287, dans une bataille navale au large de la Sicile, il est fait prisonnier par les Aragonais. Il meurt l'année suivante en Sicile. Sur les Montfort, notre article : André RIVIER et Noël-Yves TONNERRE, « Les Montfort au service de Charles d'Anjou », dans *Mémoire des princes angevins*, t. 8, p. 73-76 ; John Robert MADDICOTT, *Simon de Montfort*, Cambridge, 1995.

8. Les rares séjours de Charles sont bien antérieurs à la conquête du royaume de Sicile.

9. Voir notre article : « Henri II et l'Anjou », dans Martin AURELL et Noël-Yves TONNERRE dir., *Plantagenets et Capétiens, confrontations et héritages*, Turnhout, 2006, p. 211-227.

10. Les actes de Charles d'Anjou ont été publiés par Alain de BOUARD avant la destruction des Archives de Naples en 1943 : *Actes et Lettres de Charles I^{er} roi de Sicile concernant la France (1257-1284)*, Paris 1933-1935.

11. Henri II s'est appuyé surtout sur des officiers normands. Dans son entourage, les Angevins sont très rares, la famille de Craon fait figure d'exception.

des cadets. N'ayant qu'une perspective d'héritage modeste, ils voient dans le royaume de Sicile une occasion exceptionnelle de faire fortune.

Recenser les noms est donc difficile. Le cas le mieux connu est celui des Burson étudiés par Sylvie Pollastri¹². Jacques Burson est sans doute originaire du haut Anjou. Il apparaît en février 1270 comme gardien des châteaux de Rocca Piemonte et de Nocera, en 1271-1273 il est vicaire en Toscane. Hugues de Sus est mentionné aussi comme angevin¹³. Mais il est tout aussi difficile de lui assigner une origine précise dans le grand Anjou. Il apparaît pour la première fois en 1270 dans la province de Salerne où il est titulaire d'un fief. Il reçoit cette année-là les fiefs de Senerchia et de Lucullani. Son fils Aymeric le Vieux, fait chevalier par Charles I^{er} en 1272, est attaché à la cour en tant que maître maréchal du royaume, puis il reçoit le château de Rivento. Jean et Pierre d'Anjou se rattachent également à un lignage angevin de petite noblesse ou, ce qui n'est pas à exclure, à une famille bourgeoise¹⁴. Tous les deux se succèdent à la tête du comté de Gravina. Le sénéchal Geoffroy de Sergines a reçu en Basilicate le *castrum* de Viggianello. La famille de Sergines est parfois considérée comme angevine, mais en réalité elle provient de la région de Sens, aux limites de la Champagne. C'est un lignage étroitement lié au domaine royal. Le nom n'apparaît jamais ni dans l'Anjou, ni dans le Maine.

LES HOMMES D'AFFAIRES GUELPHES ET L'ANJOU

Il apparaît donc certain que l'expédition de leur prince n'a pas entraîné le départ de nombreux hommes d'armes angevins en Italie. Seules trois ou quatre familles sont parties dans la péninsule. Le contraste est donc très net avec ce qui se passera au temps de la seconde maison d'Anjou. Là effectivement, Louis I^{er} et Louis II attireront en Provence et en Italie plusieurs familles angevines, leur assurant une ascension sociale rapide. Le cas le plus célèbre est celui des Beauvau¹⁵.

Mais si peu d'Angevins ont été tentés par l'aventure italienne, des marchands et banquiers italiens ont, au contraire, été attirés en Anjou. Leur arrivée au bord de la Loire se produit au moment où Charles s'empare du royaume de Sicile et on les trouve essentiellement dans les milieux guelfes du

12. Sylvie POLLASTRI, « Les Burson d'Anjou », *op. cit.*, p. 89-114.

13. Sylvie POLLASTRI, *Le Lignage et le Fief*, *op. cit.*, p. 127.

14. Cette hypothèse est certainement à retenir. On sait en effet que des bourgeois sont devenus hommes d'armes et que certains ont été anoblis. Sylvie Pollastri en a donné quelques exemples.

15. Sur les Beauvau, famille pratiquement inconnue au XIII^e siècle et qui parviendra au XV^e siècle au sommet de l'aristocratie angevine: Laurent BIDEZ, « La noblesse et les princes d'Anjou. La famille de Beauvau », dans Noël COULET et Jean-Michel MATZ éd., *La Noblesse dans les territoires angevins*, *op. cit.*, p. 471-497.

Piémont et de Florence. Les premiers arrivés sont des marchands florentins, ils apparaissent dans nos sources en 1268, au moment de Tagliacozzo, ce qui ne nous étonne pas vu le rôle déterminant joué par les hommes d'affaires florentins dans le financement de l'expédition de Charles d'Anjou. Aux côtés des Florentins, on trouve des Siennois qui reçoivent en décembre 1269 une lettre de protection. En 1274, ce sont des marchands de Lucques qui obtiennent un sauf-conduit. On doute que cette circulation marchande ait entraîné une circulation importante de marchandises. L'Anjou se trouve éloigné du grand axe méridien des échanges. Charles I^{er} n'accorda aucun privilège qui aurait pu détourner partiellement le trafic, puisqu'il est dit à plusieurs reprises dans nos sources que les marchands italiens ne furent pas exemptés de péages et de tonlieux¹⁶. Ces *negociatores* italiens disparaissent de nos sources dès le début des années 1280, alors qu'ils restent présents en Provence¹⁷.

Tout autre fut le rôle des hommes d'affaires italiens dans les opérations financières des princes angevins. L'expérience et les solides réseaux des hommes d'affaires furent particulièrement utiles pour assurer les transferts de fonds et les opérations de crédit. Jusqu'au milieu du XIII^e siècle, l'activité financière avait été assurée à Angers par des hommes d'affaires locaux dont la principale activité était le change. Lazlo Galfy a montré que les comtes d'Anjou dès la fin du XI^e siècle avaient accueilli des changeurs sur le Grand Pont et ses abords. La puissance acquise par les Plantagenets et le rayonnement de la monnaie d'Angers, assurèrent le développement de véritables activités financières dans la seconde moitié du XII^e siècle. Des fortunes bourgeoises firent même leur apparition. Ainsi, au début du XIII^e siècle, Guillaume de Noant prête au seigneur de Daon une somme sans doute importante gagée sur un hébergement et un jardin¹⁸. Ces initiatives de bourgeois locaux se révèlent très insuffisantes face aux besoins d'un comte perpétuellement à court d'argent. Au printemps 1271 des marchands florentins arrivent à Angers pour réclamer le remboursement des dettes. Mais ce sont des hommes d'affaires piémontais qui se révèlent dans un premier temps les plus efficaces. Le Piémont a été la première terre d'expansion des Angevins en Italie. En juin 1273, dix marchands d'Albe, une ville du sud-est du Piémont très proche de Charles I^{er}, eurent l'autorisation de venir s'installer dans les villes des deux comtés pour un délai de six années. Moyennant le paiement d'une somme de 950 livres tournois chaque année, ils pouvaient accorder des crédits sur gages, mais l'usure leur était formellement interdite. Ils reçurent plusieurs

16. Quelques années plus tard, un marchand de Gênes bénéficie de la protection de Charles I^{er}, mais les marchandises ne furent pas dispensées de péages et de tonlieux. Alain de BOÛARD, *Actes et Lettres, op. cit.*, n° 792.

17. C'est un indice intéressant montrant que l'apanage angevin fut finalement secondaire dans la politique des nouveaux rois de Sicile, Charles II renonça au comté d'Anjou dès 1290 en échange du soutien de Philippe III.

18. La totalité de la somme empruntée fut réclamée en 1228 par Jacques de Noant, le fils du créancier.

privilèges : ils étaient exemptés de toutes les tailles, de toutes les coutumes ainsi que des services militaires comme la garde, la chevauchée ou l'ost. Ils étaient également exemptés de la mainmorte et d'autres droits seigneuriaux¹⁹. Le comte alla même jusqu'à promettre de ne pas installer d'autres hommes d'affaires en Anjou et dans le Maine pendant cette période²⁰.

Cependant, cette préférence donnée aux hommes d'affaires d'Albe ne dura pas. Dès août 1273, le comte parle de marchands-créanciers florentins qui gèrent la *gabella* qui avait été promise à ceux d'Albe. En janvier 1274, il ordonne le remboursement des marchands d'Albe conformément au contrat qui avait été établi. Ce remboursement s'élevait à 1 800 livres auxquelles s'ajoutaient 700 livres de dédommagement pour les frais subis. Charles demanda au bailli d'Anjou et au doyen du chapitre de Saint-Martin d'Angers d'emprunter 1 800 livres pour payer les marchands d'Albe, cette somme étant déduite ensuite de leurs redevances futures. Cependant, les Florentins mirent beaucoup de temps à rassembler l'argent et à payer les marchands d'Albe. Certains marchands accusés de trahison ne furent même pas remboursés²¹.

L'accord avec les hommes d'affaires florentins porta sur douze ans et concerna onze familles. Leur champ d'activités fut limité à Angers et au Mans ainsi qu'à Saumur et Baugé. Charles voulait sans doute contrôler strictement les hommes d'affaires florentins. Dans chaque ville, ils ne pouvaient disposer que d'une maison. Cependant, la somme demandée aux Florentins, 1 500 livres, soit plus de deux fois les revenus des foires d'Angers, montre que le profit fut considérable, d'autant plus que les documents ne nous signalent la présence d'aucun homme d'affaires italiens venu d'autres villes. Il semble qu'une fois les douze ans écoulés, Charles II ne renouvela pas cet accord avec les hommes d'affaires florentins. On ne trouve en effet aucune mention de paiement de redevances dans les registres du bailli d'Anjou en 1287-1288. Et en 1290 l'Anjou et le Maine furent transférés à Charles de Valois.

La présence des hommes d'affaires italiens correspond donc au règne de Charles I^{er} et à ses très importants besoins de financement. Elle ne dura même pas une vingtaine d'années et fut étroitement dépendante des transferts

19. Lazlo GALFFY, *Angers au XIII^e siècle. Développement urbain, structures économiques et sociales*, Maulévrier, 2013, p. 168. Alba *medievale*, t. 5, Alba, 2010, p. 91 et 199. Alain de BOÛARD, *Actes et Lettres, op. cit.*, n° 658 : dix marchands d'Albe et leurs familles furent autorisées à exercer leurs activités en Anjou et dans le Maine pendant six années à partir de 1273, en payant une annuité de 950 livres tournois à des termes et en montants variés. Ils pouvaient s'installer dans n'importe quelle ville. En revanche, ils n'étaient pas dispensés du cens sur deux maisons à Angers et au Mans, et sur une seule dans les autres villes. En cas de délit commis par l'un d'eux, seul celui qui était coupable serait responsable sur ses biens.

20. Si les Lombards et les Cahorsins furent refusés, le comte se montra beaucoup plus tolérant avec les juifs présents depuis longtemps.

21. Cette accusation est sans doute liée aux vicissitudes de la domination angevine dans le sud du Piémont. Charles craignit que les Florentins n'arrivent avec retard, donc il demanda au bailli de trouver des hommes d'affaires pour assurer le relais. Le bailli sera responsable sur son patrimoine de l'exécution de cet ordre. Alain de BOÛARD, *Actes et Lettres, op. cit.*, n° 647. Lazlo GALFFY, *Angers au XIII^e siècle, op. cit.*, p. 170.

d'argent princiers entre l'Anjou, où la fiscalité princière augmenta fortement, et l'Italie du sud. Il n'y eut donc pas sur le long terme de mutation économique importante. Le rôle des Angevins ne s'arrêta pas d'ailleurs au transfert d'argent. Pour rappeler la victoire du prince français, l'abbaye du Loroux fut chargée de construire un nouveau monastère près de Tagliacozzo, dans les Abruzzes, ce qui lui coûta fort cher. Par ailleurs, des architectes angevins participèrent aux grands chantiers de construction lancés par Charles²². Il serait donc intéressant de poursuivre l'enquête et d'avoir une vision complète des échanges entre l'Anjou et l'Italie guelfe au XIII^e siècle.

Noël-Yves TONNERRE

*
* * *

RÉSUMÉ

Rares furent les nobles angevins qui participèrent la conquête du royaume de Sicile. Par contre les hommes d'affaires guelfes n'hésitèrent pas à venir en Anjou. S'ils jouèrent un rôle commercial très réduit, leurs activités furent importantes sur le plan financier. Ils dominèrent l'activité bancaire pendant une vingtaine d'années, assurant des prêts et des transferts de sommes d'argent. À côté des Florentins, ces hommes d'affaires furent parfois génois mais ils furent piémontais. La ville d'Alba joua un rôle important dans ces échanges. Ces échanges s'arrêtèrent en 1290 quand Charles II donna l'Anjou au roi de France.

RIASSUNTO

Rari furono gli nobili angiovesi che parteciparono a la conquista del regno de Sicilia. Invece gli uomini di affari guelfi non esitarono a venire in Anjou. Si giocarono un ruolo commerciale molto ridotto, le loro attività furono importante sul piano finanziario. Dominarono l'attività bancaria durante una ventina d'anni, assicurando dei prestiti e dei trasferimenti di somme di denaro. Acanto ai Fiorentini questi uomini di affari furono talvolta genovesi ma essi furono soprattutto piemontais. La città di Alba giocò un ruolo importante negli scambi. Questi scambi si fermarono in 1290 quando Carlo II diede l'Angio al re della Francia Philippe III.

22. Voir sur ce point, Caroline BRUZELIUS, *Le Pietre di Napoli*, Rome, 2005, p. 50.

